

# Comité des mobilités actives et du partage de l'espace public du 12ème arrondissement

2ème rencontre

**Mardi 6 avril 2021**

18h30-20h



1



## ➤ Introduction par la Maire du 12<sup>ème</sup>

- Retour sur réunion de lancement et initiatives annexes
- Programme de la séance : intervenants et ordre du jour

## ➤ Actualité parisienne par David Belliard:

- États généraux du stationnement et résultats de la consultation « 10 m<sup>2</sup> en bas de chez vous »
- Généralisation du 30 km/h à Paris

## ➤ Projets d'aménagement :

- Rue de Reuilly
- Rue du Faubourg Saint Antoine

## ➤ Initiatives à organiser ou promouvoir :

- Mai à vélo

## ➤ Point agenda

# Retour sur la **réunion de lancement** et événements annexes



**Quand ? le 2 mars 2021**

**Qui ?**

- 7 élu.es du 12<sup>ème</sup>
- De nombreux représentant.es associatif.ves : MDB, FFRP, Paris en Selle, AICV, association de commerçants...
- Une représentation paritaire de chaque Conseil de Quartier du 12<sup>ème</sup>
- De nombreux.ses habitant.es du 12<sup>ème</sup>

**6 mars : Une balade exploratoire à vélo sur la rue du faubourg Saint Antoine avec des élu.es du 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> et les représentant.es associatif.ves**



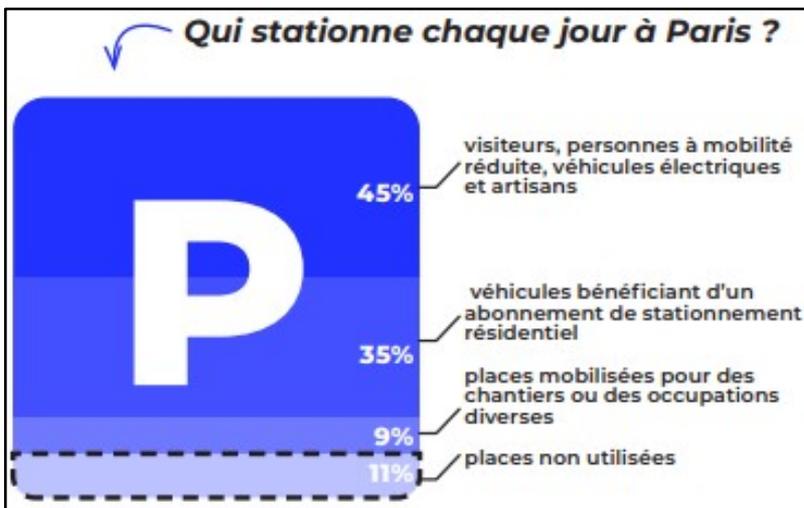
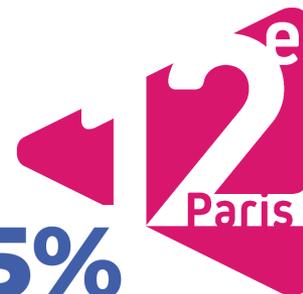


**Politique parisienne en matière de mobilité et espace public**

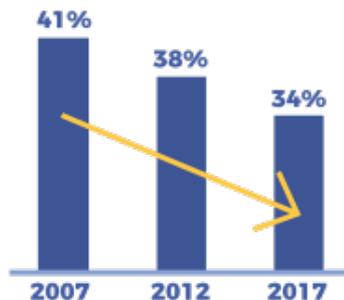
**ACTUALITÉS RÉCENTES :**

**LES ETATS GENERAUX DU STATIONNEMENT**

# États généraux du stationnement : quelques chiffres (tout Paris)



Les ménages parisiens possèdent de moins en moins de voitures



**75%**

des Parisien·ne·s ayant une voiture ne l'utilisent pas de la semaine  
Le stationnement en voirie est souvent privilégié car moins cher.

## LA VOITURE OCCUPE LA MOITIÉ DE L'ESPACE PUBLIC POUR 13% DES DÉPLACEMENTS

LA VOITURE INDIVIDUELLE EST STATIONNÉE SUR SON EMPLACEMENT 95% DE SON TEMPS

144 000 places de stationnement = Paris-Montpellier (720 km)



Il y a assez de place dans les immeubles parisiens pour garer les voitures de tous les résidents



**460 000 places** dans les parkings des immeubles d'habitation...



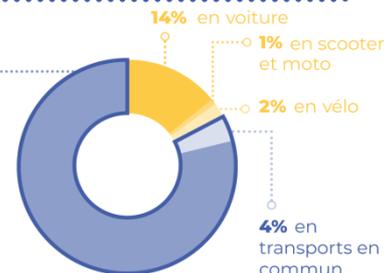
... pour **463 000 voitures**

**83%**

des achats des Parisien·ne·s ne nécessitent aucune place de stationnement



**79%** sont faits à pied



# États généraux du stationnement : démarche et principales préconisations



## ➤ La démarche:

1. Consultation en ligne sur [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr) : « Que feriez vous de 10m<sup>2</sup> en bas de chez vous? » (d'octobre à décembre 2020)
2. Des ateliers thématiques ouverts aux associations et professionnels (de novembre 2020 à février 2021)
3. Une conférence citoyenne (janvier 2021)

## ➤ Les préconisations des états généraux du stationnement:

1. Revoir l'organisation de la livraison urbaine et du stationnement professionnel
2. Rendre les mobilités douces et partagées plus accessibles
3. Réorienter le stationnement résidentiel en sous-sol et sanctuariser la surface pour les autres modes
4. Créer une application d'information digitalisée et centralisée
5. Mettre en œuvre un véritable code de la route parisienne
6. Renforcer la végétalisation dans les rues

Pour en savoir plus :

<https://www.paris.fr/pages/quelle-organisation-demain-pour-le-stationnement-a-paris-16858>



## Et dans le 12<sup>ème</sup>?



### ➤ Des évolutions déjà en cours et/ou à venir :

- Supprimer le stationnement autre que vélo à proximité immédiate des traversées piétonnes (Loi LOM)
- Séparer systématiquement le stationnement 2RM et vélo (en faveur des vélos)
- Augmenter l'offre en stationnement vélo sur l'espace public (arceaux)
- Privilégier les emplacements sur voirie (bande de stationnement) pour le stationnement moto et vélo (principe de sanctuarisation des trottoirs pour les piétons)

### ➤ **Une réflexion plus poussée sur l'évolution de la bande de stationnement dans chaque quartier dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier », à commencer par « Jardin de Reuilly »**



**Politique parisienne en matière de mobilité et espace public**

**ACTUALITÉS RÉCENTES :**

**GENERALISATION DU 30 KM/h à Paris**

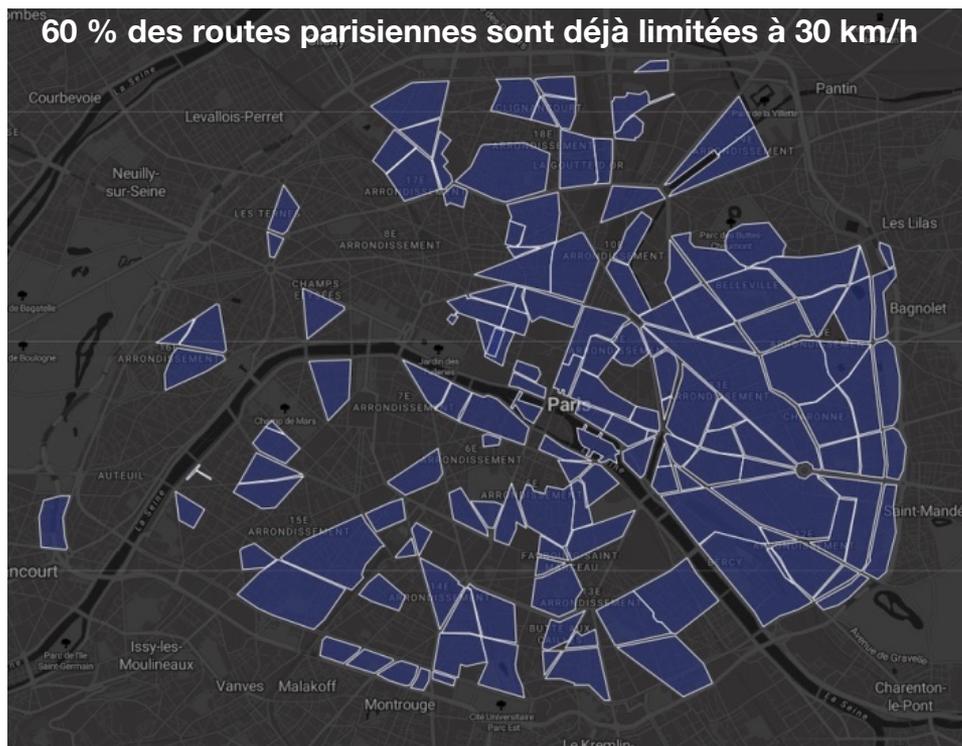


# Généralisation du 30 km/h à Paris



## Les enjeux:

- Sécurité routière : Pour un piéton, le risque de décès est 9 fois moins important à 30km/h qu'à 50km/h
- Moins de pollution sonore : Bruit deux fois moins important
- Un meilleur partage de l'espace public au bénéfice des mobilités actives



## Les étapes:

- Une enquête publique en ligne entre octobre et novembre 2020
- Des négociations avec la Préfecture de Police pour déterminer les quelques grands axes qui resteraient à 50 km/h
- Une mise en œuvre durant l'été 2021

Pour en savoir plus :

<https://www.paris.fr/pages/generalisation-de-la-vitesse-a-30-km-h-les-parisiens-ont-donne-leur-avis-16967>

# Généralisation du 30 km / h : quelles évolutions pour le 12<sup>ème</sup> ?

Une couverture déjà importante de la limitation à 30 km/h



## Les axes

qui resteraient à 50:

Quai de Bercy et de la Rapée, Boulevard

Poniatowski et bd Sault



**Les projets d'aménagement:**

## **La RUE DE REUILLY**

**(tronçon compris entre le bd Diderot et la rue du FBG ST Antoine)**

# Projet de réaménagement de la rue de Reuilly

## État Existant :

Voie en double sens, en zone 30, circulation de la ligne de bus n°46 dans les 2 sens

Pas de plantations



## Principales caractéristiques :

Largeur de la voie : 15,7 m

Largeur chaussée de 7,20m

Largeur trottoir pair (côté caserne) : 4,00 m

Largeur Trottoir impair (côté écoles) : variable avec 4,50 m devant les établissements scolaires

## Problèmes constatés:

- Vitesse élevée malgré la limitation à 30 km/h
- Nuisances (bruit et pollution) pour scolaires et habitant.es
- Traversées piétonnes dangereuses (pour les plus jeunes notamment)
- Trottoirs étroits et sous-dimensionnés au droit des établissements scolaires
- Aspect très routier
- Pas d'aménagement cyclable

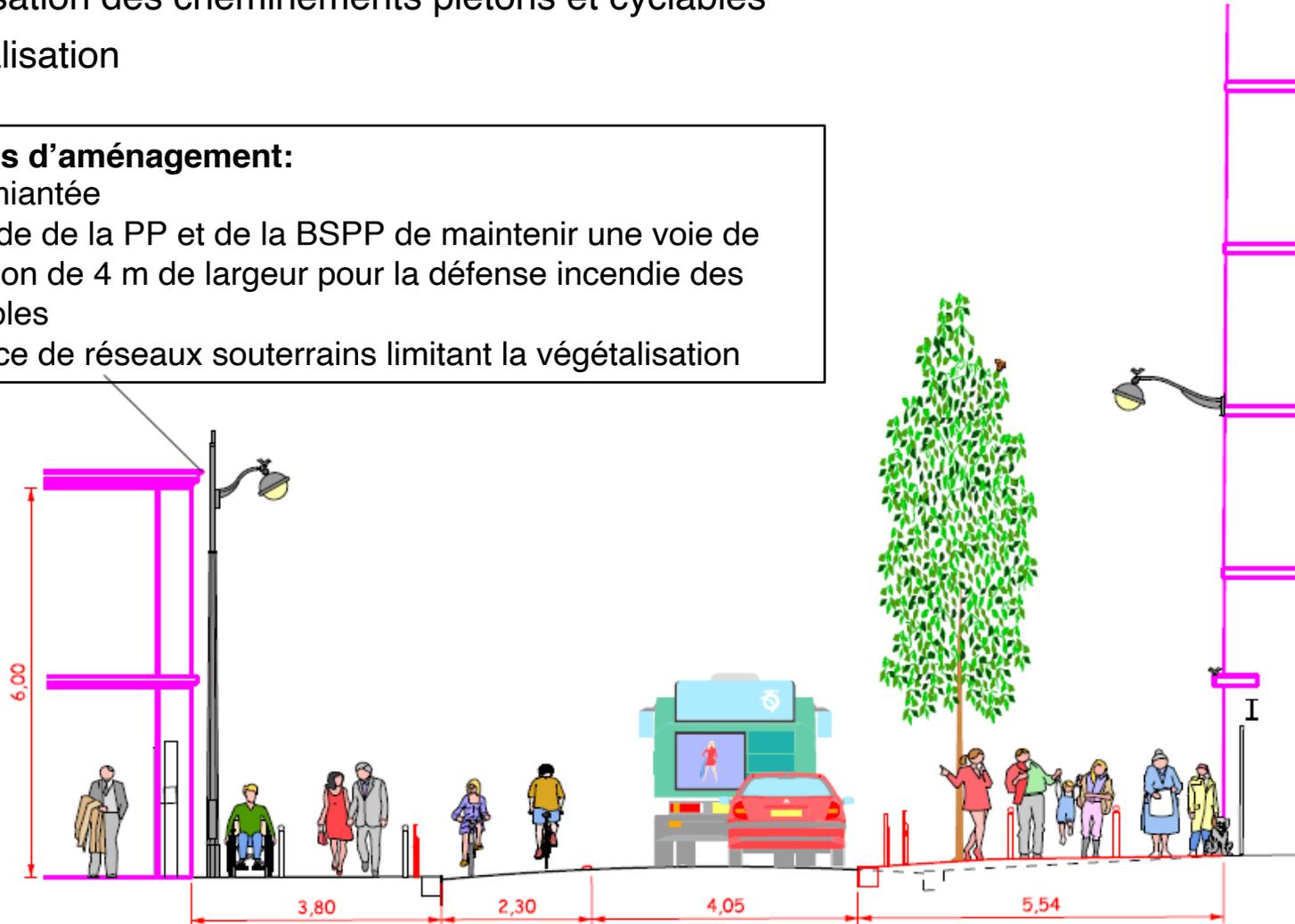
# Projet de réaménagement de la rue de Reuilly : objectifs et contraintes



- Apaisement de la circulation (mise en sens unique)
- Reconquête de l'espace public en faveur des piétons et vélo
- Sécurisation des cheminements piétons et cyclables
- Végétalisation

## Contraintes d'aménagement:

- Voie amiantée
- Demande de la PP et de la BSPP de maintenir une voie de circulation de 4 m de largeur pour la défense incendie des immeubles
- Présence de réseaux souterrains limitant la végétalisation



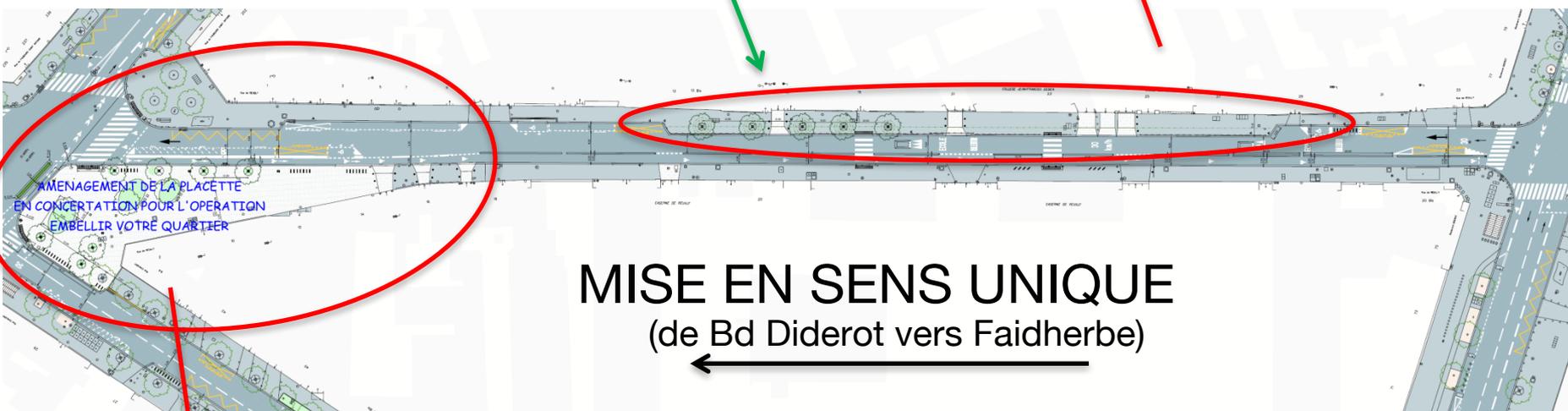
# Projet de réaménagement de la rue de Reuilly : les principaux changements



Maintien du bus 46 dans le sens de la circulation et déviation rue de Chaligny dans le sens inverse. Création d'arrêts de bus accessibles PMR

Élargissement du trottoir de 140 mètres linéaires

Plantation de 5 arbres



**MISE EN SENS UNIQUE**  
(de Bd Diderot vers Faidherbe)

Une nouvelle placette végétalisée de 900m<sup>2</sup>, soit une extension de 500m<sup>2</sup> de la partie piétonne

3 places GIG-GIC

Une piste cyclable protégée dans le sens Faidherbe-Diderot

4 emplacements de livraison (deux de chaque côté)

# Projet de réaménagement de la rue de Reuilly : phasage et calendrier



## 1<sup>ère</sup> phase - du boulevard Diderot jusqu'au n°13 :

1<sup>er</sup> avril 2021: réunion publique d'information avec communauté éducative, Conseils de quartier Jardin de Reuilly et Nation Picpus et les commerçants

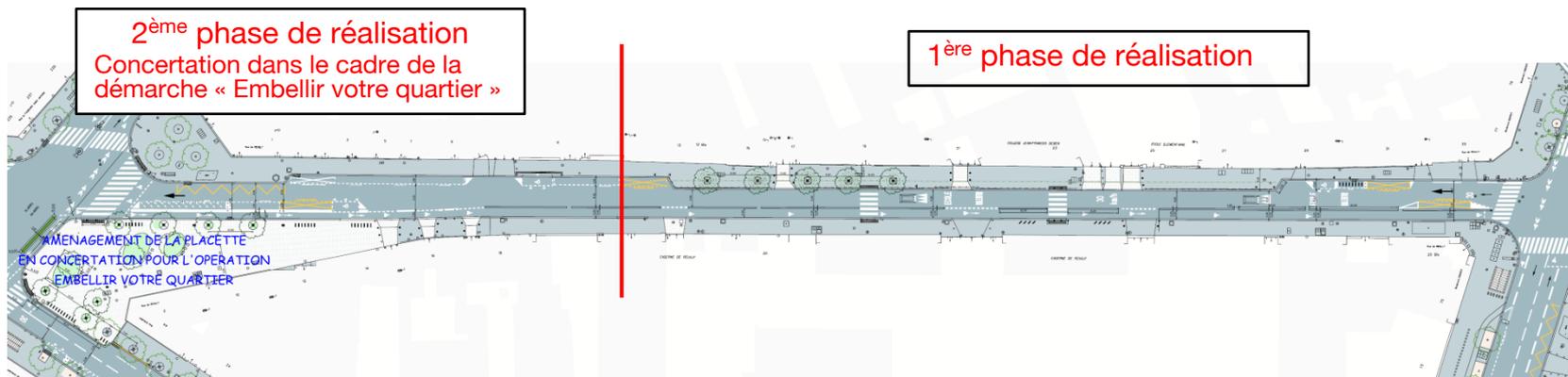
Avril à Juin 2021: Instruction technique, mises au point du projet, préparation des travaux  
Réalisation de l'arrêt de bus au n°25/27, rue de Chaligny

Été 2021 : Travaux sauf plantations (à l'hiver 2021/2022)

- Retrait du revêtement amianté
- Elargissement du trottoir devant les écoles, réalisation des fosses de plantation des arbres
- Réfection de la chaussée
- Préfiguration de la mise en sens unique de la rue de Reuilly du n°13 à la rue du Faubourg Saint-Antoine

## 2<sup>e</sup> phase - du n°13 à la rue du Faubourg Saint-Antoine et placette :

- 8 avril / 8 juin: concertation en ligne [idée.paris.fr](https://idee.paris.fr) dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier »
- Mises au point du projet et préparation des travaux : 2<sup>ème</sup> semestre 2021
- Travaux 1<sup>er</sup> semestre 2022





**Les projets d'aménagement:**

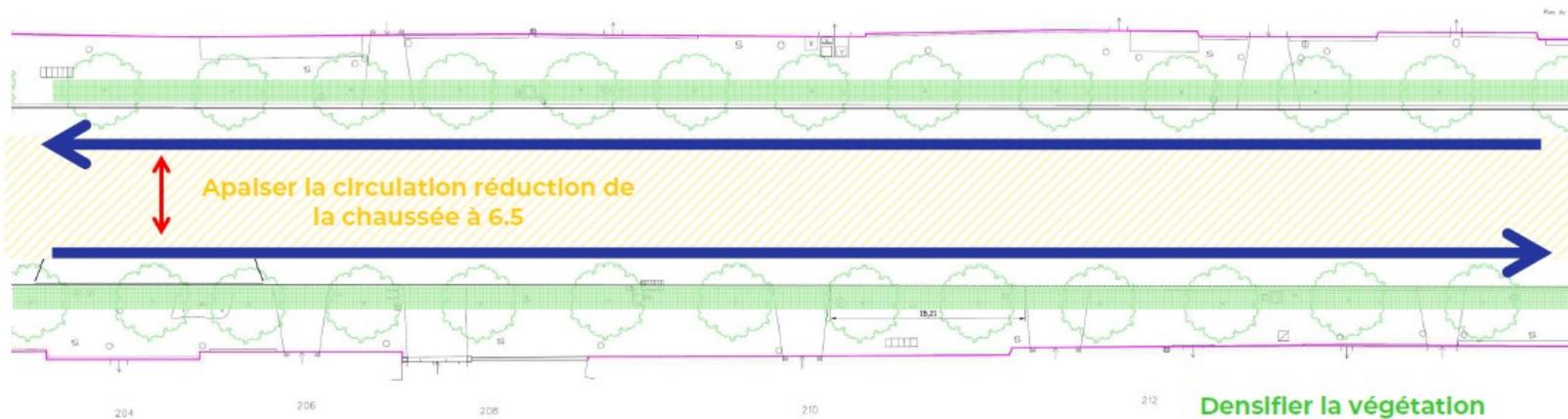
**La RUE du Faubourg Saint Antoine  
(tronçon compris entre Faidherbe et Nation)**

# Projet de réaménagement de la rue du Fbg Saint Antoine : contexte et objectifs



## Programme

Aménager des pistes cyclables confortables et sécurisées de min 2.2m de large



+ Améliorer le confort du piéton

# Projet de réaménagement de la rue du Fbg Saint Antoine



## Coupes





Permis d'aménager déposé début mars

Les principales réserves émises par la Mairie du 12 lors de l'instruction technique du Permis d'aménager:

- Traiter les intersections et notamment le carrefour Reuilly/ Faidherbe /Faubourg
- Largeur de la piste cyclable (conserver 2m20 sur tout le linéaire)
- Pose de séparateur entre la piste cyclable et la bande de stationnement
- Augmenter l'offre de stationnement cyclable et le positionner sur la chaussée

Réunion publique conjointe 11<sup>ème</sup> + 12<sup>ème</sup> le 12 avril à 18h

## Travaux à l'été 2021



## Évènements à organiser

### MAI à Vélo

# Mai à vélo : 1<sup>ère</sup> édition



Du 1<sup>er</sup> au 31 mai  
des événements  
partout en France  
[www.maiavelo.fr](http://www.maiavelo.fr)



Du 1<sup>er</sup> au 31 mai

## Une fête nationale du vélo soutenue par :

- Le ministère de la transition écologique et solidaire
- Le ministère des sports
- Les principaux acteurs nationaux du vélo

## Objectifs:

- Promouvoir la pratique
- Rassembler les acteurs locaux

## Comment?

- Événements
- challenge d'activité (inscription MA12 ?)

Pour participer au groupe de travail MA12  
Écrire à [cabma12-mobilités@paris.fr](mailto:cabma12-mobilités@paris.fr)

<https://www.maiavelo.fr/>

# AGENDA



- ❖ **8 avril à 18h30**: réunion de lancement de la démarche « **Embellir votre quartier** » dans le 12ème - [ouverte à tou.te.s dans la limite des places disponibles – informations en ligne sur le site internet de la mairie du 12](#)
- ❖ **12 avril à 18h**: réunion publique d'information sur le projet de pérennisation de la **coronapiste de la rue du faubourg Saint Antoine** - [ouverte à tou.te.s dans la limite des places disponibles - communication à venir via newsletter et site internet de la mairie du 12](#)
- ❖ **Mai à vélo dans le 12ème**
- ❖ **Mi / fin Juin 2021 : Comite des mobilités actives et du partage de l'espace public**

De nombreux retours, questions, suggestions et signalements reçus sur l'adresse

**CABMA12-mobilités@paris.fr**



Piste cyclable  
condamnée lors du  
marché

Mise en place de  
caméras de  
surveillance

Rappeler les règles de circulation  
entre les différents moyens de  
locomotion (automobile, vélo,  
trottinette) et les espaces dédiés

Incivilités des  
trottinettes et  
vélos qui  
roulent sur les  
trottoirs

Voitures  
trop rapides  
et ne  
respectant  
pas les  
limitations  
de vitesse

Comment les emplacements pour  
les abris vélos sont sélectionnés ?  
Comment faire pour en avoir dans  
sa rue ?

Mise en danger des  
piétons aux passages  
piétons dans les rues à  
sens unique et double  
sens vélo

Retrait des barrières et plots sur  
les trottoirs pour donner une  
vision de liberté et non de  
contrainte

**LES REPONSES VOUS SERONT BIENTÔT COMMUNIQUEES.**



## Merci de votre participation

Pour toute question, remarque ou suggestion

N'hésitez pas à nous écrire à

[cabma12-mobilites@paris.fr](mailto:cabma12-mobilites@paris.fr)